



Temps d'attente CIVI pour percevoir ses dommages et intérêts

Par **Natalan**, le **12/07/2016** à **16:23**

Bonjour, très peu d'explications sont donnés sur internet alors je viens poser ma question ici. J'ai reçus la notification de la civi comme quoi les dommages et intérêts m'étaient accordé entièrement il y a 1 mois et demis et depuis plus rien je ne connais pas la suite de la procédure et dans combien de temps je pourrais les percevoir. Je suis majeur depuis peu, et mon avocat m'a dit qu'il me recontactera d'ici peu sauf que je n'ai aucune nouvelle. Merci de vos réponses !

Par **Natalan**, le **15/07/2016** à **19:35**

Toujours aucune réponses ??

Par **Aurelie1**, le **30/07/2016** à **12:34**

Bonjour,

Je pense que tu devrais prendre contact avec ton avocat et lui poser la question puisque apparemment c'est lui qui va gérer la procédure de paiement.

Par contre après combien de temps as tu reçu une réponse de la civi après le dépôt de ton dossier. Le miens est en cours j'attend une réponse...

A l'avance merci pour le renseignement.